

Conditions Définitives en date du 22 mars 2017



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Programme d'émission de titres de créance

(Euro Medium Term Note Programme)

de **500.000.000** d'euros

SOUCHE No : 2017-1

TRANCHE No : 1

**Emission de titres d'un montant de 10.000.000 €
portant intérêt au taux de 1,457% par an et venant à échéance le 24 mars 2028**

Prix d'Emission : 100 %

HSBC

Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20170322-17_01915-BF
Date de réception préfecture : 22/03/2017

PART 1

CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Définitives relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (les **Titres**) et contient les termes définitifs des Titres. Les présentes Conditions Définitives complètent le prospectus de base du 6 septembre 2016 (visé par l'Autorité des marchés financiers (l'**AMF**) sous le n°16-0422 en date du 6 septembre 2016) et le supplément au prospectus de base en date du 11 janvier 2017 (visé par l'AMF sous le n° 17-0013 en date du 11 janvier 2017) relatif au Programme d'émission de titres de créance de l'Emetteur de 500.000.000 d'euros, qui constituent ensemble un prospectus de base (le **Prospectus de Base**) et doivent être lues conjointement avec celui-ci. Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus de Base. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Définitives associées au Prospectus de Base. L'Emetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Définitives qui, associées au Prospectus de Base, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Emetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base du Prospectus constitué des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base. Le Prospectus de Base est disponible sur les sites internet (a) de l'AMF (www.amf-france.org) et (b) de l'Emetteur (<http://www.puy-de-dome.fr/conseil-departemental-du-puy-de-dome-63/finances.html>), et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Emetteur et aux bureaux désignés du (des) Agent(s) Payeur(s) auprès desquels il est possible d'en obtenir copie.

1. (a) Souche : 2017-1
(b) Tranche : 1
(c) Date à laquelle les Titres deviennent assimilables : Sans objet
2. Devise(s) Prévues(s) : Euro (€)
3. Montant Nominal Total :
(a) Souche : 10.000.000 €
(b) Tranche : 10.000.000 €
4. Prix d'émission : 100 % du Montant Nominal Total
5. Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) : 100.000 €
6. (a) Date d'Emission : 24 mars 2017
(b) Date de Début de Période d'Intérêts : Date d'Emission
7. Date d'Echéance : 24 mars 2028
8. Base d'Intérêt : Taux Fixe de 1,457 % par an
(autres détails indiqués ci-dessous)

Accusé de réception en préfecture 063-226300010-20170322-17_01915-BF Date de réception préfecture : 22/03/2017
--

9. Base de Remboursement/Paiement : Sous réserve de tout rachat et annulation ou remboursement anticipé, les Titres seront remboursés à la Date de Maturité à 100 % de leur montant nominal.
10. Changement de Base d'Intérêt : Non Applicable
11. Options de Remboursement au gré de l'Emetteur/des Titulaires : Non Applicable
12. (a) Rang de créance des Titres : Senior
- (b) Date d'autorisation de l'émission des Titres : Délibération du Conseil départemental n°3.13 du 13 décembre 2016.
13. Méthode de distribution : Non-syndiquée

STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER

14. Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe : Applicable
- (a) Taux d'Intérêt : 1,457 % par an payable annuellement à échéance
- (b) Date(s) de Paiement du Coupon : 24 mars de chaque année/non ajusté
- (c) Montant de Coupon Fixe : 1.457 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée
- (d) Montant de Coupon Brisé : Non Applicable
- (e) Méthode de Décompte des Jours (Modalité 4.1) : Exact/Exact-ICMA
- (f) (Date(s) de Détermination (Modalité 4.1) : 24 mars pour chaque année
15. Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable : Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

16. Option de Remboursement au gré de l'Emetteur : Non Applicable
17. Option de Remboursement au gré des Titulaires : Non Applicable

Accusé de réception en préfecture 063-226300010-20170322-17_01915-BF Date de réception préfecture : 22/03/2017
--

18. Montant de Remboursement Final pour chaque Titre : 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €
19. Montant de Versement Echelonné : Non Applicable
20. Montant de Remboursement Anticipé
- (a) Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Modalité 5.6), pour illégalité (Modalité 5.8) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (Modalité 8) : Conformément aux Modalités
- (b) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Modalité 5.6) : Non
- (c) Coupons non échus à annuler lors d'un remboursement anticipé (Titres Matérialisés exclusivement (Modalité 6.2(b))) : Non Applicable

STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

21. Forme des Titres :
- (a) Forme des Titres Dématérialisés : Dématérialisés au porteur
- (b) Établissement Mandataire : Non Applicable
- (c) Certificat Global Temporaire : Non Applicable
22. Place(s) Financière(s) (Modalité 6.7) : Non Applicable
23. Talons pour Coupons futurs à attacher à des Titres Physiques : Non Applicable
24. Dispositions relatives aux redénominations, aux changements de valeur nominale et de convention : Non Applicable

25. Stipulations relatives à la consolidation : Non Applicable
26. Masse (Modalité 10) : Le nom et les coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :
- F&S Financial Services, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 8 rue du Mont Thabor 75001 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro unique d'identification 809 880 305.
- Le Représentant de la Masse percevra une rémunération de 350 EUR hors taxes par an au titre de ses fonctions.

RESPONSABILITÉ

L'Emetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte de l'Emetteur :

Par : Jean-Louis Escuret, Directeur Général des Services
Dûment autorisé



Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20170322-17_01915-BF
Date de réception préfecture : 22/03/2017

PART 2

AUTRES INFORMATIONS

1. ADMISSION AUX NÉGOCIATIONS

- (a) Admission aux négociations : Non Applicable
- (b) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : Non Applicable

2. NOTATIONS ET CONVERSION EN EUROS

Notations : Le Programme a fait l'objet d'une notation AA- par Fitch Ratings (**Fitch**).

Fitch est établie dans l'Union Européenne et est enregistrée conformément au Règlement (CE) n°1060/2009 sur les agences de notation de crédit tel que modifié (le **Règlement ANC**). Fitch figure sur la liste des agences de notation de crédit publiée par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers sur son site internet (www.esma.europa.eu/page/List-registered-and-certified-CRAs) conformément au Règlement ANC.

Les Titres à émettre ne font l'objet d'aucune notation.

Conversion en euros: Non Applicable

3. NOTIFICATION

Non Applicable

4. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf pour les commissions relatives à l'émission des Titres versées à l'Agent Placeur, à la connaissance de l'Emetteur, aucune autre personne impliquée dans l'émission n'y a d'intérêt significatif. L'Agent Placeur et ses affiliés ont effectué, et pourraient être amenés à effectuer, des opérations liées à leurs activités de banque d'investissement et/ou de banque commerciale avec l'Emetteur, et pourraient lui fournir d'autres services dans le cadre normal de leurs activités.

5. RAISONS DE L'OFFRE ET UTILISATION DU PRODUIT

Non Applicable

6. TITRES A TAUX FIXE UNIQUEMENT - RENDEMENT

Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20170322-17_01915-BF
Date de réception préfecture : 22/03/2017

Rendement : 1,457 % par an
Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

7. DISTRIBUTION

Si elle est syndiquée, noms des Membres du Syndicat de Placement : Non Applicable

Si elle est non-syndiquée, nom de l'Agent Placeur : HSBC France

Restrictions de vente - États-Unis d'Amérique : Réglementation S Compliance Category 1 ; Les Règles TEFRA ne sont pas applicables

8. INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES

- (a) Code ISIN : FR0013245453
- (b) Code commun : 158234319
- (c) Dépositaire(s) :
- (i) Euroclear France en qualité de Dépositaire Central : Oui
 - (ii) Dépositaire Commun pour Euroclear et Clearstream, Luxembourg : Non
- (d) Tout système de compensation autre que Euroclear France, Euroclear et Clearstream, Luxembourg et le(s) numéro(s) d'identification correspondant(s) : Non Applicable
- (e) Livraison : Livraison contre paiement
- (f) Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux désignés pour les Titres : CACEIS Corporate Trust
Siège social:
1/3, Place Valhubert
75206 Paris cedex 13
France
Etablissement Principal :
14, rue Rouget de Lisle
92130 Issy Les Moulineaux

France
- (g) Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Titres : Non Applicable

Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20170322-17_01915-BF
Date de réception préfecture : 22/03/2017

